



Syndicat des Enseignants du Bas-Rhin
Anne-Marie HALLER, secrétaire départementale
03 88 84 19 19 – <http://www.se-uns67.net/>
Enseignants de l'UNSA



La lettre du SE-Unsa du Bas-Rhin ➤ 1^{er} juillet 2014

L'actu 67 bleue l'actu nationale rouge

Mouvement :

→ **Maintiens, temps partiel, 2^{ème} temps informatisé** : le compte-rendu de la CAPD du 26 juin est [ICI](#)

→ **Phase manuelle :**

Mercredi 2 juillet : affectations manuelles en groupe de travail

Jeudi 3 juillet : CAPD de validation.

→ **Après les vacances d'été :**

29 août : nouvelles affectations en groupe de travail

Comment travaille le SE-Unsa 67 :

A la sortie de la séance d'affectations manuelles de mercredi, les élus du SE-Unsa croiseront l'ensemble des documents de travail pour traquer les distorsions et les erreurs, les lister, puisqu'il faudra les signaler et les faire modifier le lendemain en CAPD. **C'est la CAPD de jeudi qui entérinera l'ensemble ces affectations de mercredi.**

C'est pour cette raison que le SE-Unsa ne communiquera que jeudi soir après la CAPD, sur la base d'affectations consolidées.

Accès à la hors-classe :

L'examen de la campagne 2014 est repoussé à la **CAPD du 3 septembre**.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos questions.

Tout comprendre sur l'accès à la hors-classe des PE : [ICI](#)

Horaires des écoles du Bas-Rhin

→ Le Comité départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) s'est tenu le 26 juin.

36 communes (47 écoles) basculent sur le décret Hamon.

86 communes ont souhaité changé d'horaires depuis le CDEN d'avril en particulier suite à des élections municipales.

4 communes refusent les nouveaux rythmes: Bouxwiller, Seltz, Printzheim, Dieffenbach-les-Woerth. Concernant les 3 premières, un courrier du préfet leur demandera de revenir sur leur délibération municipale. Pour la dernière, une procédure est engagée au tribunal administratif.

Tous les horaires validés par le CDEN : [ICI](#)

→ Mise en place des nouveaux rythmes scolaires : la **foire aux questions** est à télécharger [ICI](#)

Dernière ligne droite avant les vacances d'été !

Le SE-Unsa 67 reste à votre écoute **lundi 7** et **mardi 8** juillet, de 10h à 13h.

Reprise à partir du lundi 25 août.

Bonnes vacances à tous !



Jean-Jacques PRUNETA Catherine TORTEROTOT Anne-Marie HALLER Laure TREMOLIERES Agnès KNIPPER Christian MOSER Nathalie MEYER Sébastien THOMAS Yannick KIERVEL Jean-Michel HOEN

ABCD de l'égalité : reculer pour mieux sauter ?

Les ABCD de l'Égalité ont vécu. Depuis des mois, largement instrumentalisée par des groupuscules qui font des sujets de société leur cheval de bataille, elle est source de polémique. Ce climat qui, dans certaines écoles, a mis les enseignants en première ligne des affrontements ne sert pas la cause de **l'égalité fille/garçon** qui doit en effet être traitée dans la sérénité. À quoi sert un outil pédagogique s'il doit rester au fond d'un placard par crainte d'agressions ou d'injures? [Lire la suite](#)

Aménagements des programmes :

A télécharger [ici](#).

En attendant les nouveaux programmes du primaire qui seront prêts pour la rentrée 2016, le ministère après consultation du CSP, propose des aménagements des programmes de 2008. **Ces aménagements sont facultatifs.**

Mieux évaluer pour mieux apprendre

Benoît Hamon vient de lancer une conférence nationale sur l'évaluation des élèves. Notre système d'évaluation est à bout de souffle. Ce vestige dépassé de l'« élitisme républicain » porte une vision idéologique de l'École qui ne correspond plus ni aux besoins ni aux attentes de notre société. [Plus d'infos](#)

ASH : Adieu les AVS, bienvenue aux AESH

À la rentrée 2014, il n'y aura plus d'AVS mais des AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap)... [Lire la suite](#)

Comment se sentent les professionnels de l'Éducation ?



Prenez connaissance des **résultats du baromètre** de l'Unsa Education [ICI](#)



Adhésion anticipée : Adhérez maintenant, payez après la rentrée !

Pour être considéré comme adhérent dès aujourd'hui, optez pour l'adhésion anticipée 2014/2015. Le formulaire est [ICI](#)

Nos adhérents peuvent bénéficier d'un comité d'entreprise [ICI](#)

Notre **site internet** est [ICI](#)
Sur facebook : [là](#) et twitter : [ici](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.